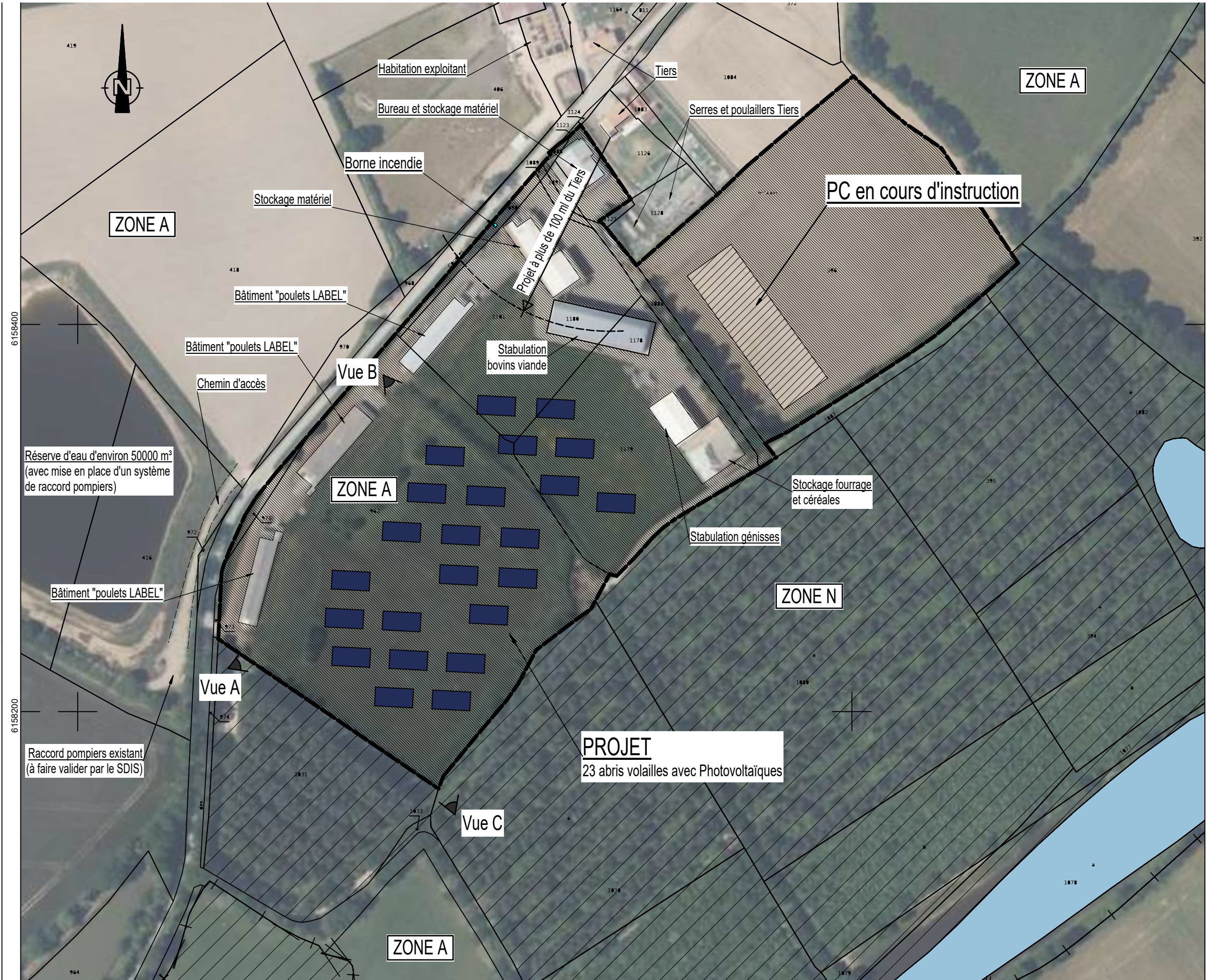




SÉCURITÉ INCENDIE

Une borne incendie est présente sur l'exploitation, au bord du chemin rural des Coudres. Elle est à environ 100 m du projet, et accessible aux engins de lutte contre l'incendie.

Un raccord pompiers est également présent, à l'Ouest du projet, sur une réserve d'eau d'environ 50000 m³.

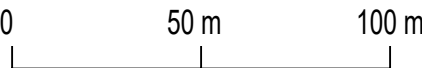
Il sera à faire valider par le SDIS 85.

Projet en zone A
du PLU de POIROUX

 Zone N du P.L.U. de POIROUX

 Parcelles concernées par le projet

Cadastre - Ech.1/2000



S I C A
BATIMENTS AGRICOLES

MAÎTRE D'OEUVRE

27, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 02.51.36.82.64 - Mail: contact@6k.fr

Dessiné par : Frédéric BOUHIER

INSTALLATION D'ABRIS VOLAILLES
AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les Coudres 85440 POIROUX

SCEA LES COUDRES (Siret : 800 815 359 000 16)

Les Coudres 85440 POIROUX

DPC

Modifications :

CADASTRE

2650022

09/03/2026

Echelle : 1/2000

1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR.
Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Document non contractuel



VUE A - DPC 7



VUE B - DPC 7

S I C A
BATIMENTS AGRICOLES

MAÎTRE D'OEUVRE

27, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 02.51.36.82.64 - Mail: contact@6k.fr

Dessiné par : Frédéric BOUHIER

INSTALLATION D'ABRIS VOLAILLES
AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les Coudres 85440 POIROUX

SCEA LES COUDRES (Siret : 800 815 359 000 16)

Les Coudres 85440 POIROUX

DPC

Modifications :

PHOTOGRAPHIES

26S0022

24/02/2026

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR.
Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Document non contractuel





Vue au sol

Images d'illustration
d'abri volailles avec panneaux photovoltaïques



Vue aérienne

SICA
BATIMENTS AGRICOLES

MAÎTRE D'OEUVRE

27, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 02.51.36.82.64 - Mail: contact@6k.fr

Dessiné par : Frédéric BOUHIER

INSTALLATION D'ABRIS VOLAILLES
AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les Coudres 85440 POIROUX

SCEA LES COUDRES (Siret : 800 815 359 000 16)

Les Coudres 85440 POIROUX

DPC

Modifications :

IMAGES D'ILLUSTRATION

26S0022

24/02/2026

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
 - 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
 - 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
 - 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR.
- Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Document non contractuel